



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	34	10	5

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 1 décembre 2017

OBJET : 15-1 - PARC DE STATIONNEMENT - CONCESSION/ CONSTRUCTION « PRE DES PECHEURS », AFFERMAGE « LA POSTE » ET «FRERES OLIVIER » -SOCIETE SERIMO - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2016 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

390847

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le - 8 DEC. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 DEC. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

Le vendredi 1 décembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 24/11/17, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Audouin RAMBAUD à M. Bernard DELIQUAIRE
M. André-Luc SEITHER à M. Jacques GENTE
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR
M. Alain CHAUSSARD à Mme Martine SAVALLI
M. Michel GASTALDI à M. Henri CHIALVA
M. Gérald LACOSTE à Mme Cléa PUGNAIRE
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric DUPLAY
M. Mickael URBANI à M. Patrice COLOMB
M. Matthieu GILLI à M. Eric PAUGET

Absents : Mme Rachel DESBORDES, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

15-1 - PARC DE STATIONNEMENT - CONCESSION/CONSTRUCTION « PRE DES PECHEURS », AFFERMAGE « LA POSTE » ET «FRERES OLIVIER » -SOCIETE SERIMO - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2016 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La Commune a signé le 25 mai 2009 avec la Société SERIMO substituée à la société QPARK France une convention de délégation de service public ayant pour objet :

- La construction et l'exploitation en concession du futur Parc « Pré des Pêcheurs » ;
- La rénovation et l'exploitation en affermage des Parcs « La Poste » et « Frères Olivier », pour une durée de 30 ans à compter de l'ouverture du parc « Pré des Pêcheurs ».

Conformément aux articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du Code général des Collectivités territoriales, la Société SERIMO, qui s'est substituée à QPARK France le 1^{er} juillet 2009, a transmis à la Commune le rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2016 comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

En 2016, le chiffre d'affaires des trois parkings s'est élevé à 2 551 K€, traduisant une hausse de 1,3% par rapport à 2015.

On note plus particulièrement pour le parc « Pré des Pêcheurs », une hausse de la fréquentation annuelle qui s'avère toutefois limitée en raison de la diminution de la fréquentation enregistrée consécutivement aux attentats survenus à Nice le 14 juillet 2016. En 2016, 198 394 usagers ont ainsi fréquenté le parking ce qui a généré un chiffre d'affaires de 1,3 M.

Le parc « Frères Olivier » a enregistré une baisse de la fréquentation (- 11,90 %), entraînant une baisse du chiffre d'affaires. Cette baisse apparaît imputable à la survenance d'un sinistre au niveau -5 du parking le 4 août 2016 qui a entraîné la fermeture de l'intégralité du parc pendant 15 jours. Seuls les niveaux -1,-2,-3 ont ensuite été rouverts au public, les abonnés ayant été redirigés vers le parking Poirier.

La fréquentation du parc « La Poste » a également baissé (- 4,01 %) suite à un recul enregistré aux mois d'août et de septembre consécutivement aux attentats survenus à Nice le 14 juillet 2016.

Pour les trois parcs, le nombre d'abonnements est en hausse de 49 % par rapport à 2015, ce pourcentage étant notamment dû à la hausse du nombre d'abonnements des parcs « Pré des Pêcheurs » (39%), et « Frères Olivier » (11%).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 0,4% (+10K€) par rapport à 2015. On note en particulier :

- Une baisse de 15% (-84K€) des charges externes due principalement à une baisse du personnel intérimaire ;
- Une hausse de 16,5% (+42K€) des charges de personnel (1 responsable et 6 agents d'exploitation) due au recrutement de deux personnes en contrat à durée déterminée ;
- Une hausse des impôts et taxes de 243,7% (+54K€) en raison de la fusion de PARK INVEST avec QPARK France et de la régularisation des rôles reçus non provisionnés en 2015.

En conséquence, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 420 k€ contre 440 k€ en 2015, soit une diminution de 4,6%.

Le résultat financier constitué des intérêts d'emprunts se situe à -948 k€ contre -1,01 M€ en 2015. Il vient dégrader le résultat courant, celui-ci étant de - 528 k€ contre -568 k€ en 2015. Pour la troisième année consécutive le résultat est déficitaire.

Le résultat net comptable de la délégation reste négatif et s'élève à - 528 k€ en 2016 (-568 k€ en 2015). Il traduit néanmoins une amélioration par rapport à 2015.

En ce qui concerne la qualité du service public, celle-ci semble globalement satisfaire les usagers selon une enquête réalisée par le délégataire entre les mois d'octobre et de décembre 2016 à partir d'un questionnaire adressé par mail à 373 usagers.

15-1 - PARC DE STATIONNEMENT - CONCESSION/CONSTRUCTION « PRE DES PECHEURS », AFFERMAGE « LA POSTE » ET «FRERES OLIVIER » -SOCIETE SERIMO - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2016 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Sur un total de 183 réponses, cette enquête laisse apparaître une moyenne globale de 7,7/10, en augmentation par rapport à l'année 2015 où elle était égale à 7,2/10.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce rapport dans sa séance du 22 septembre 2017.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2016 du délégataire S.A. SERIMO pour la concession/construction du parc « Pré des Pêcheurs » et l'affermage des parcs « Frères Olivier » et « La Poste », conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.15-1 - PARC DE STATIONNEMENT - CONCESSION/CONSTRUCTION " PRE DES PECHEURS ", AFFERMAGE " LA POSTE " ET "FRERES OLIVIER ";
-SOCIETE SERIMO - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2016 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de transmission de l'acte : 14/12/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 14/12/2017

Numéro de l'acte : DCM3208-17 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20171201-DCM3208-17-DE

Date de décision : 01/12/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public